

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

---+---
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
---+---

DECRET N° 79-27 du 13 février 1979

chargeant le Camarade Richard RODRIGUEZ,
Ministre de l'Equipeement, de l'intérim
du Camarade Barthélémy OHOUENS, Minis-
tre de l'Industrie et de l'Artisanat
pour compter du 14 février 1979.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU l'ordonnance n° 77-32 du 9 septembre 1977, portant promulgation
de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret n° 76-26 du 30 janvier 1976, portant formation du
Gouvernement et le décret n° 78-173 du 6 juillet 1978 qui l'a
modifié ;

VU le décret n° 76-46 du 19 février 1976, déterminant les Services
rattachés à la Présidence de la République et fixant les attri-
butions des membres du Gouvernement modifié par le décret n° 78-
174 du 6 juillet 1978,

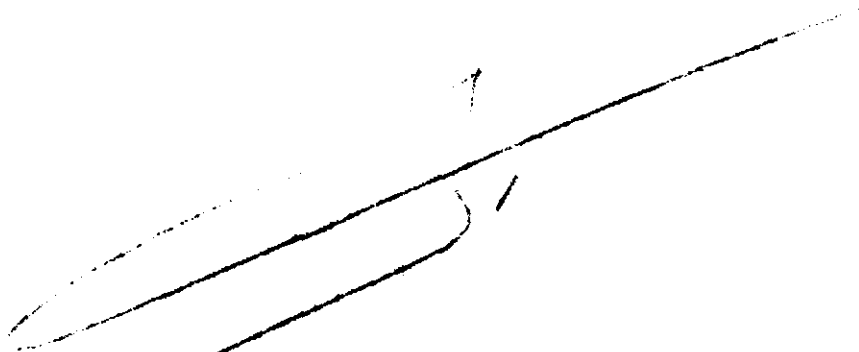
D E C R E T E :

Article 1er. - Pour compter du 14 février 1979, le Camarade Richard
RODRIGUEZ, Ministre de l'Equipeement, assurera l'intérim du Ministre
de l'Industrie et de l'Artisanat, pendant l'absence du Camarade
Barthélémy OHOUENS.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 13 février 1979

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 8 CS 6 CC du PRPB 4 SGG 4 ME-MIA 6 Autres Minis-
tères 13 SPD 2 BN 2 UNB-FASJEP 4 DPE-DAJL-INSAE 6 IGE et ses Sec-
tions 4 DCCT-ONEPI-Gde Chanc. 3 JORPB 1.